

0,+0022

Conseil d'école n°1 – Procès verbal

Jeudi 16 novembre

Présents: Mme Patricia CRITINA VERSELLE (inspectrice de l'Education Nationale) M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (Adjoint au maire Martiel),Mme COUYBE (conseillère municipale mairie Martiel) Mme SUBRA (commune st jean de Laur) et Mme Natoli (mairie Promilhane) Mme Courtecuisse (conseillère municipale), Mr CRANFFON Pascal(adjoint mairie de Laramière)
Mme BLAQUIE (DDEN)
Mmes LOUBIERE ,JEAN, GIROU,TADJER-GARRIC, ALBERT-VOISIN, FRANCOIS,
Mrs SUDRIEZ et CASTAING (représentantes des parents d'élèves)
Mmes DESSAUX, MIQUEL, LONJOU,VERDILHAN,et M.BACH (enseignants) ; Mme COSTES(enseignante et directrice de l'école)

Excusé(e)s: LECLERE (représentantes des parents d'élèves) COLOMBIES-LEHMANN

Présentation de l'ordre du jour, il n'y a pas de questions diverses, donc la séance se terminera sur les activités.

1. Rentrée 2023

La rentrée s'est très bien passée.Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui Mme CRISTINA VERSELLE notre inspectrice.

A- Organisation :

Nous accueillons cette année Marion Dessaux qui a la classe des CM2 ainsi que Nadia Miquel qui est présente le vendredi sur cette même classe, pour compléter le quart temps accordé à Marion Dessaux; et elle assure également le jeudi la décharge de direction en maternelle.

Mme Garrigues Magali est ATSEM dans la classe de PS/GS,et Mmes Seimandi Sandra et Clauzel Aurore sont à mi-temps dans la classe de MS/CP et assurent également la garde des enfants de l'île aux enfants.

La cantine reste assurée par Claire Bergon , assistée cette année par Audrey Villot.

L'école compte 92 élèves(prochainement 93 car nous avons une inscription supplémentaire d'une élève en CE2 à partir du 4 décembre (déménagement).Voici l'organisation retenue:

9 PS 11GS	9 MS 11 CP	10 CE1 8 CE2	14 /17 CM1-CM2	17- 20 CM2
20 élèves	20 élèves	18 élèves	14+ 3 CM2 en consolidation des acquis en matinée(français et math)	20 élèves
Mmes Costes/Miquel	Mr Bach	Mme Verdilhan	Mme Lonjou	MmesDessaux / Miquel

Sept enfants inscrits à l'île rejoindront les petites sections pour la rentrée prochaine.

B-Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école définit l'ensemble des règles de vie de l'école.Vous en avez été tous destinataires. Lecture des titres, aucun point n'aayant été modifié, le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

C-Élections des représentants des parents d'élèves

L'élection s'est déroulée le 13 octobre, les modalités étaient les mêmes que l'année dernière,et avec une seule liste .Le taux de participation a été plus élevé cette année, 57 % de votants. La liste se compose donc de 5 titulaires et 5 suppléants.

D-Coopérative scolaire

Nous remercions toutes les familles qui ont choisi de participer.Ce budget nous permet de financer des projets et divers achats pour les classes , ainsi que des abonnements, goûters. Nous avons déjà réservé un spectacle pour Noël «Le cirque peut-être».

E- Les évaluations nationales

Les élèves de CP, CE1 et CM1 (cette année) ont passé les évaluations nationales en français et mathématiques.Les enseignants rentrent les réponses des enfants sur un site dédié. Ces réponses sont traitées et les résultats sont transmis

aux parents. En janvier 2024, les CP seront à nouveau évalués.

Mme Verselle complète et explique que ces évaluations permettent de repérer les fragilités de certains élèves et aussi de réaliser au niveau national des relevés pour chaque niveau, de mettre en place certaines organisations (dédoulement de niveaux...).

F- Accompagnement aux devoirs (laisser la parole à Claude Villain)

L'accompagnement aux devoirs a repris depuis le 10 octobre, le lundi et le jeudi. Environ 12 bénévoles permettront la prise en charge des 22 élèves déjà inscrits. Cette aide se déroule de 17h à 17h45 et elle est proposée aux enfants qui sont à la garderie, et sur inscription. Cinq ans déjà que cette aide est en place.

L'accueil est limité car les bénévoles prennent en charge de 2-3 enfants, ils assurent ainsi un travail individuel. Chaque enfant n'est pris qu'une fois par semaine. Le lien établi avec les bénévoles est important. Les parents doivent néanmoins avoir un regard et un suivi sur les devoirs.

G- Les Aides Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu les mardis et vendredis de 12h à 12h30 ou de 13h15 à 13h45 selon les classes.

H- Service civique

Nous avons obtenu la validité des missions mais nous n'avons pas eu de candidat.

Un parent d'élèves s'interroge s'il est possible de cumuler le service civique et une formation en alternance?

2- Sécurité

Le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé urgence attentat. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels exerçant dans les écoles et les établissements scolaires et aux personnels qui interviennent en leur sein, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements. *La posture Vigipirate est maintenue au niveau « Sécurité renforcée – Risque attentat » en mettant l'accent notamment sur la sécurité des bâtiments publics.*

-Nous avons effectué le premier exercice incendie le 28/09. Lorsque l'alarme se déclenche les enfants, vont dans la cour et se placent le long du mur, dans la partie supérieure de la cour. L'évacuation s'est faite dans le calme. Un second exercice sera proposé dans l'année.

-Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS):

Deux exercices doivent être réalisés par an. Nous devons réaliser le premier exercice «attentat-intrusion» avant les vacances de Toussaint. Mais l'actualité nous a obligé à le reporter. Le premier exercice aura lieu demain matin.

L'alarme, lumière rouge, donne le signal. Toutes les personnes présentes doivent alors adopter les réflexes suivants: s'échapper ou s'enfermer. L'objectif est un entraînement régulier pour tous!

La mairie a installé des rideaux occultants aux portes des deux classes de CM.

L'exercice «risques majeurs» (tempête, chute de véhicule dans la cour ou accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses) sera donc effectué avant les vacances d'hiver (Février 2024). Le signal dans ce cas là est l'utilisation de la corne de brume.

L'équipe enseignante s'interroge sur le signal donné: l'alarme rouge est uniquement visuelle, et il n'y en a pas dans la salle de motricité.

-Le registre RGPD (règlement général sur la protection des données), dresse la liste des applications et sites qui sont susceptibles d'être utilisés à l'école. Pour notre part aucun site internet utilisé à l'école n'a besoin de données personnelles. Ce registre est complété au niveau de l'école et transmis à l'IEN.

-Le programme pHARe, est un plan de prévention contre le harcèlement à destination des lycées, des collèges, et des écoles (à partir du CP). Ce programme ayant prouvé son efficacité en matière de sensibilisation et de prévention, a été généralisé à toutes les académies depuis la rentrée. Il est obligatoire. Une plateforme permet aux parents une consultation, notamment de vidéos (en parler du harcèlement, sensibiliser mon enfant et le détecter ..)? les personnels seront formés à la prévention, au repérage et à l'écoute.

Un questionnaire a été proposé à partir du CE2. La journée nationale contre le harcèlement a eu lieu le 9 novembre. Le major Courcelle viendra le 21/11 aborder les dangers d'internet et le harcèlement à l'école dans la classe des CM1 CM2.

Les parents s'interroge si tout le personnel est formé? Les enseignants participeront à une formation cette année.

Une sensibilisation peut-être effectuée pour les enfants de maternelle.

Mme Verselle précise que les nouvelles dispositions prévoient que ce n'est plus la victime qui change d'établissement mais le harceleur; pour lequel cela peut être aussi bénéfique de «se faire un nouveau départ ailleurs»!

3-Activités

A- Les classes de CM1 et CM2 se sont inscrites pour participer au jury des lecteurs avec Livre-Franche. La lecture des 4 romans sélectionnés s'effectue de novembre à mars. Ils voteront au sein des classes et éliront le roman qu'ils auront préféré. L'aboutissement de ce projet est la rencontre avec un auteur.

-Ces deux classes ont également découvert en visite guidée par Francis Poulet, la salle des mémoires de Martiel.

Visite du village commentée

-Mme Lonjou mène cette année des débats philo avec sa classe de CM1.

-Ces deux classes sont sollicitées pour une présentation du collège, effectuée par Mr Dupouy, professeur d'anglais.

Il sera accompagné par une autre enseignante, le lundi 27 novembre à 17h30.

B-La semaine du goût:

Les classes de PS/GS et MS/CP ont choisi de découvrir les 4 saveurs.

Les CM1 CM2 ont cuisinés des farçous et des pountis (spécialité aveyronnaise, flan végétal et traditionnel).

Claire et Audrey ont proposé sur la semaine des plats traditionnels des deux régions: la Bretagne et les Alpes - Maritimes.

En prolongement de la semaine du goût, Annie Blaqué nous a proposé l'intervention d'une diététicienne en classe le vendredi 1 décembre. Cette intervention est en relation avec l'exposition proposée par la bibliothèque et sera à la mairie: «A table, la santé au menu!» . La diététicienne fera une présentation d'affiche pour les CE1 CE2 et interviendra dans la classe des CM1 sur l'équilibre alimentaire.

Cette exposition est ouverte à tous, et des ateliers seront proposés le samedi après-midi.

Par ailleurs, Mme Costessouhaierait qu'elle puisse nous éclairer sur la place du goûter à l'école. L'horaire du goûter a été modifié dans la classe des PS GS. C'est plutôt un complément de petit déjeuner, pris à l'accueil et avant 9h.

C-Conseil municipal des enfants: Après deux ans de fonctionnement , voici venu le moment de renouveler les jeunes conseillers. Les élèves de CE2 ,CM1 et CM2 peuvent être candidats. Ils ont réalisé des affiches, installées sous le préau. Le vote aura donc lieu le jeudi 23 novembre à la mairie. Les projets proposés concernent la commune. Mme Couybes et les enseignants encadrent cette élection.

Neuf candidats sont élus: 6 titulaires et 3 suppléants. Il y aura trois réunions dans l'année. Des séances de cinéma plein air ont été proposées; ainsi qu'une marche citoyenne, avec le ramassage des déchets. Prochainement un City park devrait être réalisé face à l'école ,avec une piste autour, des bancs et table de pique-nique). Il sera situé face à l'entrée de l'école et utilisable pour les élèves.

D-Nous renouvelons les «expositions» artistiques dans le hall d'entrée. Pour cette période nous avons choisi le thème de Noël , toutes les classes participeront. A chaque période une animation sera proposée et les différentes productions seront exposées pour le plus grand plaisir de chacun. Nous invitons les parents à venir les découvrir.

E-Nous avons participé jeudi 19 octobre 23 à **La grande Lessive** qui est une manifestation culturelle internationale, biannuelle. C'est une installation artistique éphémère faite par toutes les classes. Le thème était « avec ou sans eau », seul le mauvais temps nous a empêché d'afficher dans la cour. Nous avons affiché les œuvres dans la salle de cantine et sous le préau.

F- Occitan: Nous poursuivons en maternelle et CP les interventions en occitan, proposées par l'association ADOC 12. Cette année nous regroupons les PS et MS , ainsi que les GS CP sur une ½ heure d'enseignement et une 1/2 de sport, de novembre à mai. Les autres classes font également une initiation par le biais d'albums proposés par les conseillers pédagogiques.

G-Fréquentation de la bibliothèque municipale pour toutes les classes. Annie Blaqué nous apporte son aide, à la fois dans le prêt que dans nos recherches de documents. Nous la remercions.

H-L'association «les bouchons d'amour» a toujours besoin de nous ! Nous précisons que la collecte se poursuivra cette année encore, nous vous sollicitons afin de collecter les bouchons plastiques (uniquement alimentaires). Vous pouvez les déposer à l'entrée et ensuite nous les transmettrons à l'association située à Villefranche.

I- Rugby: toutes les classes bénéficient d'interventions en rugby, les mardis après-midi et les jeudis matin , du 7 novembre au 21 décembre, soit 7 séances au total; si le mauvais temps ne nous contraint pas d'annuler , car la salle polyvalente est parfois occupée.

J- Pour les festivités de Noël, nous avons réservé un spectacle intitulé «Le cirque Peut-être».L'école de Savignac se joindra a nous le 22 décembre au matin.Nous pensons offrir un moment de convivialité avec les parents d'élèves.Nous vous tiendrons informés.

K- Cette année nous n'aurons pas de voyage scolaire, mais un spectacle «in situ» de fin d'année aura lieu, auquel nous réfléchissons pour l'instant. L'APE proposerait un repas à ce moment là. Nous vous tiendrons informés.

4-Questions: Aucune question n'est posée

Fin de séance à 19h30

La directrice Colette Costes

Secrétaire : Nathalie Lonjou